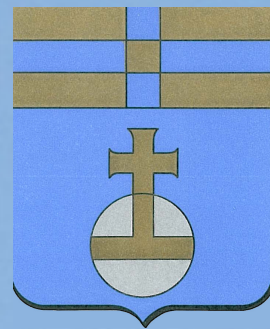


L'écho de Montailleloux

Bulletin communal de Présilly—numéro 53



L'Edito du Maire

Les élections municipales s'éloignent et la vie locale a repris son rythme habituel. Une nouvelle équipe est maintenant en charge de la gestion des affaires collectives. Nous avons annoncé notre intention de suivre quelques principes : simplicité, développement durable, convivialité, gestion réaliste. Bien entendu, il y a loin des principes aux réalités qui s'imposent, mais nous allons essayer d'être fidèles à ces bases.

L'équipe précédente a conçu des projets importants que le Conseil Municipal reprend. La continuité et le respect du passé sont une sagesse nécessaire.

Par ailleurs, nous pensons qu'une forme de concertation, ou en tout cas d'écoute, pourrait apporter un plus à la vie communale et une meilleure adéquation aux projets en cours.

C'est pourquoi nous avons organisé des rencontres et discussions informelles par secteur géographique. L'objet n'était pas d'abord d'expliquer des projets qui sont encore à préciser, mais surtout d'entendre au préalable les besoins ou les souhaits liés à la vie quotidienne.

Le mode de vie de la plupart d'entre nous n'entraîne pas au renforcement de la communauté villageoise, mais conduit plutôt à une dispersion dans l'espace et dans le temps, et c'est bien dommage.

Nos villages sont cependant à la bonne dimension pour que chacun soit d'un territoire, d'un bassin de vie et puisse participer à son histoire s'il le désire. Ceux qui voudront mieux vivre au village pourront s'investir dans ce mode de relation. Nous tenterons de les y aider.

Je remercie d'avance les élus qui se chargent de ces démarches et les citoyens qui voudront y répondre.

Le Maire,
Alain Bullat

L'organisation municipale

Vos nouveaux élus

1 Bullat Alain , Maire	8 Genoud Denis , Conseiller municipal
2 Dunand Hubert , 1er adjoint	9 Gazel Christine , Conseillère municipal
3 Gauthier Christine , 2ème adjointe	10 Jacquemain Philippe , Conseiller municipal
4 Vigny Guy , 3ème adjoint	11 Masson Michel , Conseiller municipal
5 Blondin Véronique , 4ème adjointe	12 Pettitt Richard , Conseiller municipal
6 Dunand David , Conseiller municipal	13 Sprungli Xavier , Conseiller municipal
7 Duperret Nicolas , Conseiller municipal	14 Tremblet Bernard , Conseiller municipal
	15 Vulliet François , Conseiller municipal

Les commissions communales

	Président	Membres
Voirie, Réseaux secs	Hubert DUNAND	Guy VIGNY, Nicolas DUPERRET, Michel MASSON, Xavier SPRUNGLI
Eau /Assainissement et Bâtiment	Guy VIGNY	Hubert DUNAND, Denis GENOUD, Bernard TREMBLET, Nicolas DUPERRET et Jean DUNAND comme membre extérieur
Urbanisme	Christine GAUTHIER	Hubert DUNAND, Richard PETTITT, François VULLIET, Michel MASSON, David DUNAND, Xavier SPRUNGLI
Animations Bulletin/Communication	Richard PETTITT	Xavier SPRUNGLI, Véronique BLONDIN, Denis GENOUD, François VULLIET
ZAC les Grands Prés	Hubert DUNAND	Guy VIGNY, Véronique BLONDIN, David DUNAND, Xavier SPRUNGLI
Aménagement des villages / Fleurissement	Nicolas DUPERRET	David DUNAND, Xavier SPRUNGLI, François VULLIET
Commission d'Appels d'offre	Alain BULLAT	Hubert DUNAND, Guy VIGNY, Christine GAUTHIER, Nicolas DUPERRET, Denis GENOUD, Christine GAZEL
CCAS	Alain BULLAT	Véronique BLONDIN, Christine GAZEL, Guy VIGNY, Denis GENOUD, Xavier SPRUNGLI, Jean-Paul NOCART, Jacqueline DUPERRET, Malou TREMBLET, Eliane KIENY, Ginette HENRY
Agriculture et remembrement / Forêt	Michel MASSON	Hubert DUNAND, Guy VIGNY, Bernard TREMBLET, Philippe JACQUEMAIN

Personnel communal

Brice COMTE, secrétaire général

Maryline DIELENSEGER : état-civil, factures, arrêtés de voirie, demandes d'urbanisme

Raymond ESCLAPEZ et Christian LAVOREL : espaces verts, entretien des bâtiments et de la voirie, location de la salle et des tables, relations avec les entreprises

Nouveaux horaires de la Mairie

Ouverture au public :

Lundi : 11h00-12h00

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi: 16h00-19h00

Permanence du Maire (sur rendez-vous) :

Jeudi 17h00-19h00

Coordonnées

97, route du Bé d'Lè 74160 Présilly

Tél. : 04 50 04 42 50 fax: 04 50 04 55 61

mail : mairie@presilly.fr

La vie communale

Le budget 2008

Le budget 2008 prolonge les budgets précédents, sans innovation pour cette année. Nous tenterons dans la gestion quotidienne d'être attentifs à chercher les économies de fonctionnement, car nous entrons collectivement dans une période de précautions.

Les projets prévus en 2007 seront repris avec quelques allègements qui ne remettent pas en cause l'économie générale de ce qui avait été préparé.

Budget principal :

Fonctionnement : 816 610,60 €
Investissement : 748 081,50 €
TOTAL : 1 567 892, 10 €

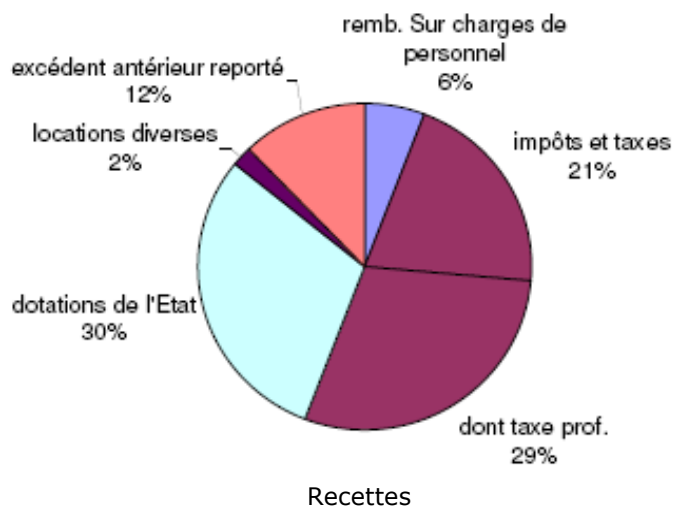
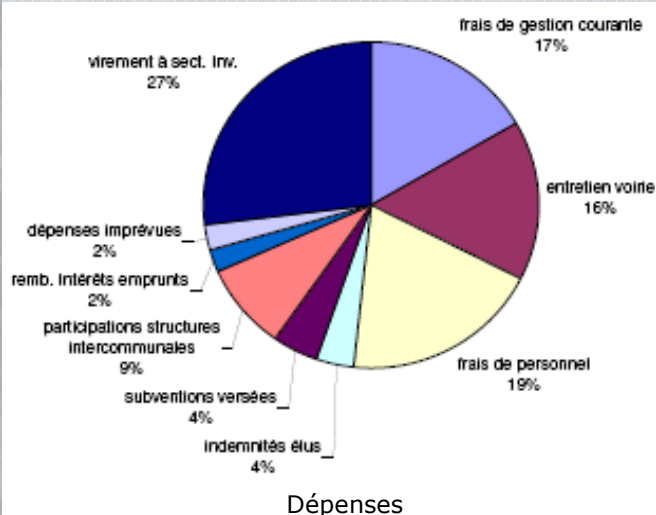
Budget eau :

Fonctionnement : 109 215,88 €
Investissement : 60 839,03 €
TOTAL : 170 054,91 €

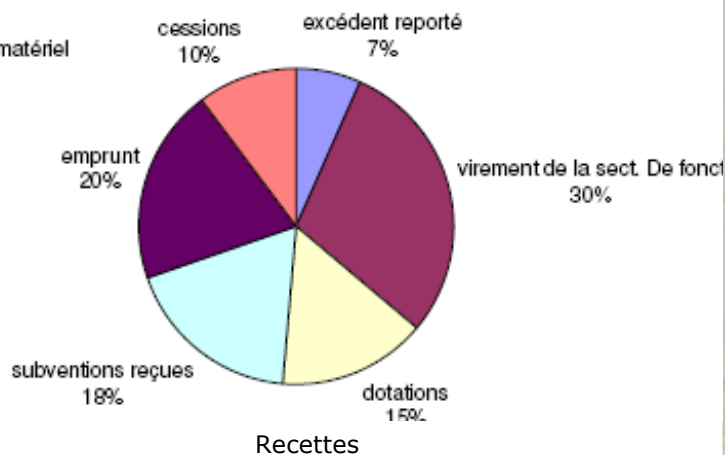
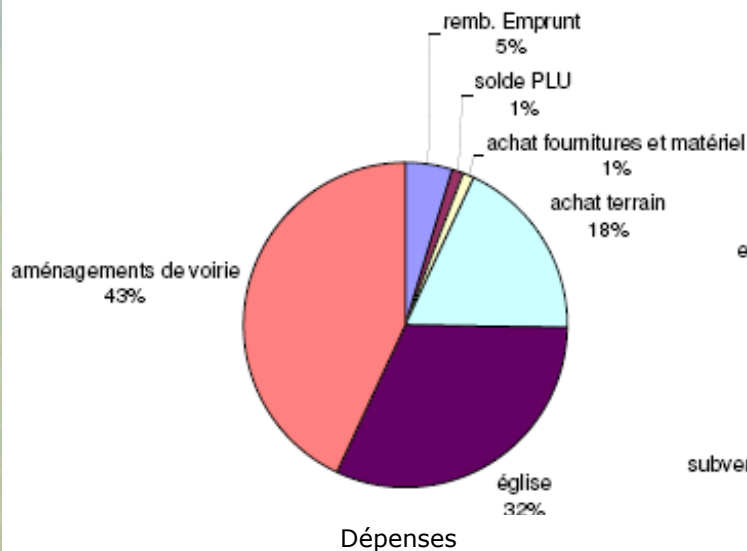
Les **taux des taxes locales** n'ont pas été augmentés, et se montent à :

Taxe d'habitation : **7,69 %**
Taxe foncière non-bâti : **29,59 %**
Taxe foncière bâti : **7,25 %**
Taxe professionnelle : **10,85 %**

Fonctionnement



Investissement



La vie communale

Actualité des commissions

Communication

- Le bulletin municipal : nouvelle formule

La nouvelle formule de l'Echo de Montailloux tentera de paraître plusieurs fois par an, et/ou avant chaque projet important.

- Internet: enfin un site

Tout nouveau : Présilly s'est doté de son site Internet www.presilly.fr. Encore un peu de patience ... Il sera possible de le consulter dès cet automne et peut-être interagir via le courrier des Internautas...

- Une boîte à idée

Toutes les bonnes idées sont les bienvenues... sur l'adresse mail de la mairie (mairie@presilly.fr). Ce sera plus pratique et dans l'air du temps, mais on peut aussi déposer des propositions ou des remarques en Mairie à l'attention de la commission concernée.

Aménagements

- Le Fleurissement du village

La commission aménagement et fleurissement désire réaliser progressivement quelque chose de plus « durable » avec des plantes pérennes et des massifs en pleine terre plutôt qu'en bacs. L'objectif est de limiter les investissements en plantes annuelles et de simplifier les entretiens. Cette année une première application est faite aux abords de la mairie.

- Les ordures ménagères

Certains conteneurs pourraient être mieux implantés. Une réflexion sera menée afin de leur trouver, si possible, des emplacements plus « heureux » et surtout moins visibles. Mais il appartient à chacun de bien gérer son dépôt en bord de route.

Rappel : ramassage tous les mercredi matin

- tri de papier et verre : sous la mairie

Circulation : sécuriser les voies

Une étude a été commandée à la DDE pour intervenir sur la circulation des voitures et mieux gérer les vitesses excessives qui sont relevées de partout. Nous pensons que, dès cet automne, des équipements à l'essai seront installés.

En attendant, à chacun de faire attention à rouler paisiblement hors de son propre quartier !!!

Brèves

Le cadastre consultable en ligne

Depuis le 1^{er} février, la direction générale des impôts a mis en place un nouveau service en ligne qui permet de consulter librement le cadastre de toutes les communes de France. Les recherches pourront s'effectuer par référence cadastrale ou par adresse de la parcelle.

Par ailleurs, les usagers auront la possibilité :

- d'éditer gratuitement des extraits de plan
- de commander les feuilles de plan cadastral
- de payer en ligne les services payants

L'adresse de site est www.cadastre.gouv.fr

Plan de prévention de la canicule : inscrivez-vous

Dans le cadre du plan national canicule, il est prévu un certain nombre de mesures d'urgence pour prêter assistance aux personnes âgées ou handicapées en cas de fortes chaleurs. Afin de pouvoir intervenir rapidement et efficacement auprès de ces personnes, un registre est tenu en mairie pour les recenser. Ce recensement se fait sur la base du volontariat.

C'est pourquoi des formulaires sont disponibles en mairie pour vous inscrire si vous souhaitez figurer sur ce registre. Vous pourrez ainsi être mieux informés et aidés en cas d'alerte canicule.

Factures d'eau: précision sur les montants 2008

Suite au changement des compteurs en 2007, les dates de relevé ont été modifiées. L'année dernière, la facture ne portait que sur **9 mois**. Or, vous aurez cette année une facture portant sur **un an complet** de consommation. La facture sera donc naturellement plus élevée que la précédente. Précisons que le prix de l'eau n'a pas augmenté : il est toujours de 0,80 €/m³, ce qui est bien inférieur à ce qui se pratique dans la région.

Ça s'est passé à Présilly

• journée de nettoyage (26 avril) :

Les Présilliens ont participé à la demi-journée annuelle de nettoyage. Le rendez-vous était donné devant la Mairie et près de 30 personnes ont mis la main « à la pâte. » Merci aux agriculteurs pour les trois tracteurs mis à contribution pour la collecte des détritiques sur le bord des routes. Un groupe a eu la lourde charge d'aller récupérer, (à nouveau), dans un ravin (toujours le même), de la ferraille en tout genre, quatre cuisinières et cinq pneus de semi-remorques oubliés depuis...

La matinée s'est terminée dans la bonne humeur, par un buffet des plus agréables. Un grand merci aux employés communaux et à tous ceux qui ont démontré que c'est devant sa porte qu'il faut commencer à sauver notre belle planète.

Fête des voisins (27 mai) : Deux magnifiques rassemblements le 24 mai, avec repas « canadien » à la clef, ont réunis entre 150 et 200 personnes au chef lieu et au Petit Chable. Une idée simple, une organisation légère, beaucoup de bonnes volontés et un grand plaisir partagé à être simplement ensemble, à se découvrir, à se connaître. Merci à tous, et bien sûr, à reconduire en 2009... ➔

Assemblée générale du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (11 juin) : Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, structure départementale compétente pour toutes les questions d'Urbanisme et d'aménagement a tenu son assemblée générale à Présilly, sous la présidence de Georges Etallaz et de Christian Monteil Président du Conseil Général. ↓

Plusieurs Conseillers Généraux, des maires et de très nombreux élus soit environ 200 personnes ont été reçus par le Conseil Municipal qui a offert pour la circonstance le café et les croissants.



Après le buffet froid, quatre cars ont emmenés nos hôtes découvrir les travaux de l'autoroute A 41.

• Course de caisses à savon (14 juin) : un plaisir pour les enfants de l'école Beaupré, des peurs pour les parents, et des bravos aux organisateurs. Une belle journée réussie... !

• Fête de la musique (21 juin) : le concert donné par M. Lemoine sur l'harmonium de l'église à réuni quelques dizaines de personnes. Après des explications sur l'histoire et le fonctionnement de cet instrument méconnu, le musicien a produit

quelques morceaux du répertoire religieux. Un bon début pour une reprise de la Fête de la musique à Présilly.

• les réunions de quartier : elles viennent d'avoir lieu, à chacun d'apprécier l'intérêt de ces rencontres. De bonnes remarques ont été collectées. On s'aperçoit aussi que tout le monde partage les mêmes souhaits : ralentir les voitures, ramasser les déchets, être civique dans sa vie quotidienne, développer les actions en direction des jeunes, favoriser l'animation du village... De premières démarches ont été engagées dans ces directions, (étude de voirie, organisation d'évènements) et d'autres suivront dans les mois qui viennent.

Les projets

Bâtiments

- **la rénovation de l'église :**

le projet est en cours d'élaboration et devrait être réalisé courant 2009. Il prévoit le traitement des façades, de la toiture et des abords.

- **la construction d'un hangar communal :**

Le principe est posé, la réflexion entamée, les modalités sont maintenant à définir.

Urbanisme

Le Conseil municipal apportera une attention particulière à la gestion des deux projets de construction collective à l'étude, celui prévu au **Plat** et celui initié vers l'ancienne **porcherie**.

Il convient de les adapter aux capacités de notre communauté à les assimiler.

Autoroute A 41

Les travaux propres à l'autoroute se poursuivent sans accroc majeurs. Les agriculteurs suivent de près la remise en état des terres.

Les premières remises de voiries départementales ont entraîné des remarques de la part de la commune, afin de les améliorer (particulièrement au niveau du croisement RD18/RD218)

Voirie et réseaux

- **l'enfouissement des lignes aériennes :**

Il concerne les réseaux d'électricité et de téléphone. Il prévoit également de revoir l'éclairage public. Les secteurs traités seront le Chef-Lieu et la route de Beauregard.

- **Les aménagements routiers :**

- réfection de la voirie du cœur du chef lieu, et de la route du tunnel (VC 11)

- Création d'une nouvelle voie à partir du rond-point sur l'ex RN 201 à hauteur de Pomier. Cette voie se fera en même temps que le giratoire définitif qui remplacera le provisoire actuellement en service.

- **le goudronnage de la ZAC et de la route de Pomier / Mikerne**

Les travaux devraient se faire à l'automne

- **le renforcement de la colonne d'eau route du Bé d'Lè :**

Encore jointée au plomb et datant des années 1920, elle va être changée, avant réfection de la voie.

- **Changement de la colonne d'eau pluviale sur la VC 11**

Les travaux devraient être réalisés à l'automne

Intercommunalité

Brèves

- **Ecole intercommunale Beaupré :**

La rentrée 2008 se prépare déjà. Une 4^{ème} AT-SEM va être embauchée pour renforcer l'équipe.

- **Accueil Petite Enfance de Viry :**

Un nouveau centre multi-accueil de 45 places va être construit à Valleiry. Ouverture prévue fin 2009-début 2010.

Par ailleurs, le Comité Syndical a décidé de modifier les tarifs des périscolaires pour la rentrée 2008-2009 : Tarif du matin : 1,80 euros.

Tarif du soir : 2,90 euros.

- **MJC de Viry :**

A partir de la rentrée prochaine, la MJC de Viry va renforcer le nombre d'activités proposées à Présilly. Le programme détaillé est disponible en Mairie.

- **Centre de loisirs Récréa :**

Cet été, le centre est ouvert du 4 juillet au 1^{er} août, et du 11 au 29 août, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Comité de jumelage canton de St-Julien/ Mössingen

L'assemblée générale du comité qui s'est déroulée le 29 avril à Savigny a vu la présidente, Mme jeannette FEIREISEN, faire le bilan d'activité et le rapport financier de cette structure intercommunale. La composition du bureau est désormais la suivante :

Président : André GUILLOT

Vice-présidents : Anne-lise ANNESSI, Philippe FLEITH

Trésorière : Brigitte JACQUET

Secrétaire : Sylvie PATUROT

Chaque habitant du canton est de fait membre du Comité de jumelage qui a pour vocation de favoriser les **échanges culturels et la solidarité entre nos deux régions européennes**. Toutes les personnes qui souhaitent participer ou proposer des idées sont les bienvenues et peuvent contacter Sylvie PATUROT au 04 50 95 91 44

La Maison du Salève

C'est sur notre commune. Allez la découvrir avec vos amis, elle parle de chez nous. Elle permet de mieux connaître tous les aspects du Salève, à travers les expositions et les événements qu'elle organise :

Une magnifique exposition sur les transports au Salève,

En ce moment, et jusqu'en novembre, elle retrace les modes de déplacements depuis les romains jusqu'à la construction de l'A 41 comprise : photos, diaporama... Elle propose quelques projections pour 2030.

Le dimanche 7 septembre 2008, Rendez-vous désormais incontournable, la fête :

« Mont Salève en marches ».

Depuis 2002, des marcheurs de tous âges partagent les plaisirs de la marche, des sensations de sports de plein-air, de la découverte de la nature, des promenades à dos d'ânes, de la dégustation des produits du terroir... Retenez le 7 septembre !

Cette année, le téléphérique du Salève s'associe à la fête, et les 10 itinéraires de marche proposés depuis les villages du piémont convergeront **à la gare d'arrivée du téléphérique**.

Placé sous le signe de la préservation du Salève, cet événement sera marqué par le lancement de **la Directive paysagère du Salève**, la deuxième de France.

Pour optimiser l'organisation de la journée, et parce que le respect du Salève passe par une limitation des véhicules à moteur, le téléphérique sera accessible ce jour à demi tarif pour tous, et des navettes gratuites relieront toute la journée Monnetier et La Croisette au site des festivités.



Au programme cette année :

- 10 marches reliant les villages au sommet du téléphérique
- Arrivée en musique avec « Les loups philosophes » du Grand-Bornand (cors des Alpes, accordéon, chant)
- Un cadeau sera offert à chacun des participants aux marches !
- Lancement de la Directive paysagère du Salève
- Pique-nique tiré du sac et marché du terroir

Et tout l'après-midi, que vous ayez participé aux marches ou non, profitez de nombreuses animations et démonstrations : découvertes nature, activités de plein air, exposants divers...

Pour plus de renseignements :

Maison du Salève—04 50 95 92 16

www.maisondusaleve.com

Ouverture juillet et août : du mercredi au dimanche de 10h00 à 18h00

Ouverture le reste de l'année : du mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00

Infos pratiques

Tarif des locations

Grande salle	Habitants de Présilly	230 €
	Habitants extérieurs	300 €
Vin d'honneur	Habitants de Présilly	90 €
	Habitants extérieurs	110€
Caution	idem pour tous	250€
Tables		1,50 € l'unité
Bancs		0,80 € l'unité

Ecole Beaupré

École maternelle :	04 50 04 47 43
Ecole primaire :	04 50 04 59 58
Secrétariat :	04 50 04 47 04

Permanences :

	SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi	8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi	16h00 à 18h00	

Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits pioux »
Immeuble Les Capucines
157, Les Prés Bois
74580 Viry
04 50 04 76 84

La Mairie

97, Route du Bé D'Lé
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50

Télécopie : 04 50 04 55 61

Messagerie : mairie@presilly.fr

Ouverture au public :

Lundi de 11h à 12h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 16h à 19h

Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble
74160 Présilly
04 50 38 52 83

Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

MJC de Viry

BP 17
437, rue Villa Mary
74580 Viry
04 50 04 84 13
mjcviry74@yahoo.fr

téléphones utiles

pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie :17

Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65

Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11

Allo Taxi St-Julien : 06.08.28.17.85

Décès

Nous avons une pensée pour **René Brand**, originaire de Bel-Air, qui nous a quitté le 31 mai 2008 à l'âge de 82 Ans. Nous présentons nos sincères condoléances à ses proches.